

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES·A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5672

Société : 138107

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL SAFI

TOURIA

Date de naissance : 10-12-1955

Adresse :

Tél. : 0661321737 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DR. ALLAL BEN ABDELLAH
ENDOCRINOLOGIE - NUTRITION
RESIDENCE JAWHARA, 150 Route de l'Oasis
Residence Gare de l'Oasis 1 - Casablanca
Tél: 05 22 20 45 45 - Fax: 05 22 22 78 18 - E-mail: mupras@msm.ma - 05 22 20 45 45*

Date de consultation : 24/11/2022

Nom et prénom du malade : EL SAFI TOURIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète sucré → dyslipidémie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

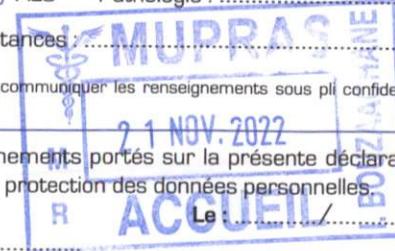
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/10/22 C2		300 flr		
02/11/22 C2		16		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

2/11/22

Montant de la Facture

Résidence Jawa Oasi... 150 Rue de l'Oasis Casablanca

ANALYSES RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

Tel: 0529 51 13 81

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM	PC	IM	IV
----	----	----	----

Montant détaillé des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
				<input type="

Cabinet Médical Spécialisé
Dr. ARBAOUI BATTAL FATIHA

Spécialiste

Endocrinologie • diabétologie

Maladies Métaboliques • Nutrition • Obésité



عيادة طبية متخصصة
الدكتورة عرباوي باتل فاتحة
أخصالية
الغدد - السكري
الأمراض الأيضية - التغذية - السمنة

Casablanca, le :

02/11/22.

Model SAFI Dukha

18,900 Dhs
+ 12,500 Dhs

2 kg of dinner.

97,600 Dhs
Mme LAKHSASSI TABBARA Latifa
PHARMACIE DE L'ORIENT
213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51

2 cups of coffee

breakfast of 4 cups

Dr. ARBAOUI FATHA
ENDOCRINOLOGIE
DIABETOLOGIE - NUTRITION
Résidence Jawhara 150 Route de l'Oasis
(en face Gare de l'Oasis 1) - Casablanca
Tél: 0522 25 61 65 / 0522 23 25 06 / Fax : 0522 23 25 06

اقامة جوهرة، 150 طريق الوازيس (مقابل محطة القطار الوازيس) - الدار البيضاء

Résidence Jawhara, 150 Route de l'Oasis (En face Gare Oasis) - Casablanca

Tél : 0522 25 61 65 / 0522 23 25 06 / Fax : 0522 23 25 06

En cas d'urgence : 0663 43 95 48

Patente : 091046169 - IF : 401444221 - ICE : 001714969000048

٧٩١٩٥



اپراديا
IPRADIA LP

ميتفورمين هيدروكلوريد

500 ملغ

30 قرص بتحرير ممتد
عبر الفم



IPRADIA® LP 500 mg
Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée

6 118000 023500

سوطاما
sothema

٧٩١٩٥



اپراديا
IPRADIA LP

ميتفورمين هيدروكلوريد

500 ملغ

30 قرص بتحرير ممتد
عبر الفم



6 118000 023500

IPRADIA® LP 500 mg
Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée



٧٩١٩٥



اپراديا LP

ميتفورمين هيدروكلوريد

500 ملغ

30 قرص بتحرير ممتد
عبر الفم



IPRADIA® LP 500 mg
Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée

6 118000 023500

سوطيمـا
sothema

٧٩١٩٥



اپراديا
IPRADIA LP

ميتفورمين هيدروكلوريد

500 ملغ

30 قرص بتحرير ممتد
عبر الفم



6 118000 023500

IPRADIA® LP 500 mg
Boîte de 30 comprimés à libération
prolongée



نوکول® 20 ملغ

سيمفاستاتين

30 قرصا ملمسا

أفريكت-فار
AFRIC-PHAR



97-160

عن طريق الفم

Médicament autorisé
N° 232/19/DMP/21/NRQDNM



Tableau A

جدول A



أفريكت-فار
AFRIC-PHAR

Fabriqué par les Laboratoires AFRIC-PHAR
Zone Industrielle, Ouest Ain Harrouda, Route Régionale
N° 322 (ex R.S 111) Km 12.400 Ain Harrouda
28 630, Mohammedia - Maroc.

صنع من طرف مختبرات أفريلك-فار
المطقة الصناعية، عين حرودة غرب، الطريق الجبوري
رقم 322 (الطريق الثانوي 111 سابقًا) كلم 12.400
عين حرودة 28 630، الحمدية - المغرب.